Mise à jour : 29/04/2024

Habilitation électrique B1, B2, BR, BC

Obtenir l'habilitation pour opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage ou installation en exploitation.

Durée : 21 heures

Organisation : en intra-entreprise, en présentiel

Prérequis : avoir des compétences techniques en électricité

Méthode pédagogique : active et différenciée

Validation des acquis : évaluation continue et sommative

Maximum de participants : 10

Tarif : 2 400 € HT

Prochaine session

Nous contacter
Lieu : Toulouse et sa périphérie

Objectifs

• Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage ou installation en exploitation
• Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques liés aux installations BT
• Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, intervention d'entretien et de dépannage, travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou installations électriques

www.lesclesdeslagestion.fr

Programme détaillé

1/ Module tronc commun (TC2) : 14 h (jours 1 et 2)
• Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures …),
• Les noms et limites des différents DOMAINES DE TENSION,
• Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites,
• L'HABILITATION : Principe, symboles,
• Rôle de chacun des intervenants,
• Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique (analyse du risque, consignation, EPC, EPI …),
• Séquences de mise en sécurité d'un circuit et déroulement des opérations,
• Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole…),
• Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation,
• Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT,
• Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

2/ Module B1, B1V, B2, B2V, B2Vessais, BR, BC : 7 h (jour 3)
• Analyse du risque électrique,
• Rédaction des documents applicables et compte rendu,
• Mise en œuvre des procédures de consignation,
• Protection de la zone de travail par obstacle ou isolation,
• Surveillance d'une zone d'essais,
• Intervention en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie.

3/ Contrôle théorique et pratique des connaissances

4/ Validation
Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard des contrôles de connaissances théoriques et pratiques.

Renseignements et inscription

Nicolas Weckerlin
07.68.40.08.95
nweckerlin@lesclesdelagestion.fr

Les Clés de la Gestion® FORMATIONS